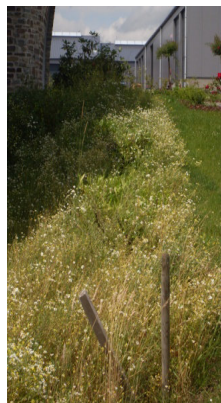


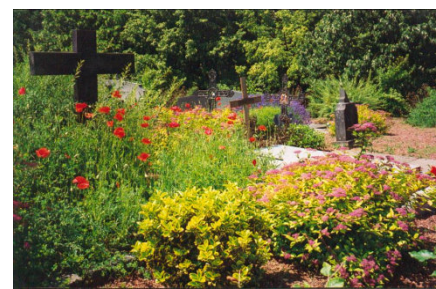
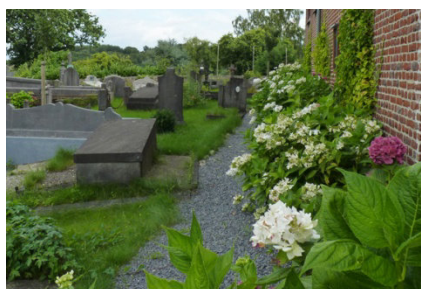
Action 1.I.01: Mise en place de la gestion différenciée dans les espaces (verts) publics

Objectif 2018 : 50% des communes wallonnes en Gestion différenciée.



Parcs, jardins, cimetières, terrains de sport, ... totalisent des hectares d'espaces verts! Autant d'espaces qui contribuent à notre qualité de vie, à notre santé et au développement d'une importante biodiversité.

La gestion différenciée (GD) est une approche raisonnée de la gestion des espaces verts qui fait le pari d'une gestion plus respectueuse de l'environnement sans perte de qualité. Elle remet en question le tout horticole, sans toutefois le bannir. Le principe est d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté, tenant compte de son utilisation, sa situation... Pour certains on choisira de maintenir une gestion assez intensive, tandis que pour d'autres, on optera pour une gestion plus extensive. La GD permet donc de diversifier les types d'espaces verts, de favoriser la biodiversité et de réduire l'utilisation de produits chimiques.



Liens avec la Stratégie Nationale 2020 :

- Objectif 3 : Maintenir ou restaurer la biodiversité et les services écosystémiques en Belgique dans un état de conservation favorable.
- Objectif 8 : Impliquer la communauté à travers la communication, l'éducation, la sensibilisation du public et la formation
- Objectif 14 : Encourager l'engagement de villes, provinces et autres autorités locales dans la mise en œuvre de la Stratégie Biodiversité 2020



Coordination RESEAU WALLONIE NATURE

DIRECTION DE LA NATURE - DEPARTEMENT DE LA NATURE ET DES FORÊTS
 DGO3 - DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

catherine.hauregard@spw.wallonie.be - Tél. : 081/33.58.78 - Fax : 081/33.58.22
 Avenue Prince de Liège, 7 - 5100 Jambes



Pôle de Gestion Différenciée

<http://www.gestiondifferenciee.be/> - info@gestiondifferenciee.be

Mundo-Namur
 rue Nanon, 98 - 5000 Namur

